

Mairie de GAEL
1, rue de la Libération
35290 GAEL

LE BRAN, le 6 mars 2017



A l'attention de Monsieur Le Maire

Sujet : P.L.U. – Classification de parcelles

Monsieur LEVREL,

Dans le prolongement de la réunion PLU qui s'est tenue le 7 février dernier, je vous demande de me faire savoir quelle classification a été attribuée aux parcelles suivantes :

- F 676,
- F 604,
- F 662.

Si ces parcelles mentionnées ci-dessus ne sont pas classées dans leur totalité en zones naturelles de loisirs, je vous demande de les classer comme telles dans le P.L.U. en cours de finalisation.

J'attire votre attention sur le fait que mes contacts et courriers du 13 novembre 2009, du 30 octobre 2012 et du 14 février 2014 avaient ce même objectif. L'information aurait dû être communiquée à qui de droit pour l'amendement du P.L.U. en cours.

Je vous remercie par avance d'intégrer ces demandes in extenso dans le projet définitif du P.L.U.. Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de mes salutations respectueuses

Philippe FISCH
06 60 96 49 72
Le Rocher
35290 LE BRAN - GAEL
philippe.fisch@wanadoo.fr